

Extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental Début des travaux le 6 février 2017

Communiqué de Presse

La Ville d'Alençon lance un chantier d'envergure : **l'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD).**

Dédié aux sections de percussions et d'art dramatique, le nouveau bâtiment qui permettra de maintenir le label Conservatoire à Rayonnement Départemental, sera construit à l'arrière de l'établissement. Sa façade latérale donnera sur le parking de la Dentelle.

Conçu par l'architecte Grégoire Defrance, le bureau d'études ID Ingénierie et Meta atelier acoustique, le bâtiment abritera :

- **au rez-de-chaussée**, une salle d'enseignement des percussions (73 m²), un studio (20 m²), un local de rangement (5 m²) et un sanitaire PMR (4,5 m²). Le traitement acoustique se fera sur le principe de "la boîte dans la boîte" pour garantir une isolation phonique maximale ;
- **à l'étage**, qui sera en liaison directe avec le CRD via une galerie de jonction, une salle d'art dramatique (96 m²), un local de rangement (9 m²) et un local technique (17 m²).

Cette extension, par galerie intérieure accessible PMR, reliera les studios actuels de percussion.

Les travaux débuteront **le 6 février prochain** pour une période de 13 mois.

Le coût de l'opération s'élève à 1 300 000 € TTC, subventionnée par des crédits publics.

Pendant la durée des travaux, le stationnement et la circulation sur le parking de la Dentelle seront modifiés en raison de l'entrave du chantier (une 20^{ne} de places de stationnement inaccessibles).

Les équipements culturels (CRD, musée des Beaux-arts et de la Dentelle, médiathèque Aveline, archives municipales, auditorium) restent ouverts et accueilleront les publics durant tout le chantier.

Chiffres clés

- 13 mois de travaux
- 1 300 000 € de budget
- 220 m² d'espaces supplémentaires
- 1 équipement modernisé avec 6 nouveaux espaces dédiés
- 1 000 élèves et 46 professeurs



Contact

Bureau architecture
02 33 32 40 29